

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	6 (1960)
Heft:	4
Rubrik:	Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FÉDÉRALE

★ ★ ★

D'un canton à l'autre

BALE.

Les premières élections cantonales de cette année ont eu lieu à Bâle. Les radicaux ont réussi à gagner quatre mandats, les libéraux deux, les communistes, qui ont subi une nouvelle scission, en ont perdu huit. Les socialistes ont, en outre, perdu le mandat du seul conseiller aux Etats ; c'est le président du parti radical suisse, M. Eugène Dietschi, journaliste et ancien président du Conseil national, qui passe du national aux Etats. Une nouvelle fois, la gauche a été arrêtée dans sa course, une nouvelle fois les partis dit bourgeois ont regagné du terrain. La haute conjoncture économique n'est guère favorable aux paroles de la gauche, qui a trop longtemps prétendu que le système « capitaliste » contribue à l'appauvrissement des masses populaires. En réalité, l'ouvrier suisse devient rapidement un bourgeois. On n'a qu'à examiner le chiffre des véhicules motorisés en Suisse. Tel préfet nous disait, récemment : Actuellement, je suis le seul dans mon office, sans auto, même le plus jeune fonctionnaire de la préfecture est motorisé...

ZURICH.

Dans le canton de Zurich, les socialistes ont également été obligés de se battre pour la succession du nouveau conseiller fédéral, Willy Spuehler, au conseil des Etats ; la première bagarre n'a pas donné de résultat, et un second tour de scrutin a été fixé.

Autre phénomène dans les cantons protestants : les partis chrétiens-sociaux, à vrai dire catholiques, font partout des progrès remarquables, dus à un travail politique efficace, qui réussit à réunir la population catholique et immigrée des cantons primitifs et du Tessin autour d'une organisation qui est épaulée par l'Eglise.

La Suisse et l'Europe

C'est avec toutes les voix, sauf trois communistes, que les Chambres fédérales ont voté l'adhésion de la Suisse au Traité de Stockholm, concernant la zone de libre-échange. Quelques agriculteurs se sont abstenus. Les débats dans les deux Conseils furent longs et fatigants ; le président de la Confédération et le vice-président en personne ont expliqué aux parlementaires la nécessité pour la Suisse de s'entendre avec les autres « Européens », en dehors du Marché Commun, qui n'est pas acceptable pour un pays neutre et tenant à son indépendance politique et commerciale. La demande d'un petit groupe, de soumettre l'adhésion au référendum, a été repoussée, la Constitution fédérale ne prévoyant aucune possibilité d'un vote populaire pour une convention internationale qui peut être résiliée.

Quelques jours plus tard, le Conseil national a adopté la fixation du réseau des routes nationales qui seront construites entre 1960 et 1980.

Là aussi, l'Europe joue son rôle, puisque la Suisse est obligée de raccorder ses routes aux grandes artères européennes, si elle ne veut pas assumer le risque de s'isoler. Dans trois ou quatre ans, la Suisse aura un million de véhicules, et plusieurs millions entrent chaque année avec le grand flot du tourisme. Une des grandes questions discutées a été le Saint-Gothard. Faut-il, oui ou non, construire un tunnel routier pour assurer le trafic pendant l'hiver, puisque les chemins de fer fédéraux sont en train d'aménager les installations pour le transport rapide des autos par le tunnel existant ? En présence de diverses propositions, le Conseil national a finalement accepté une motion qui impose au Gouvernement fédéral de présenter un rapport sur cette question du tunnel routier.

Le contrôle des loyers

Le 22 mai, le peuple suisse votera sur la prolongation du contrôle des prix et loyers. Au début, le Conseil fédéral était décidé de liquider progressivement ce régime de l'économie de guerre. Mais, au cours des débats parlementaires, l'on s'est rendu compte de la pénurie des logements dans les villes, et, en fin de débat, la solution d'un compromis a été trouvée. S'il est vrai que les socialistes ne se sont pas prononcés pour ce compromis, il est facile à prévoir qu'ils ne feront nullement campagne contre une formule qui permettra à l'avenir trois systèmes différents : contrôle des loyers pour les endroits qui souffrent d'une véritable pénurie de logement, surveillance des loyers là où le marché des logements devient lentement suffisant, liberté à la campagne où les logements ne font pas défaut. Le peuple suisse, qui était en train de se diviser autour d'un problème qui ne peut guère être ignoré, trouvera donc l'entente le jour de la votation fédérale. La seconde phase sera l'élaboration des arrêtés d'exécution. C'est également la tâche des Chambres.

Elles se réunissent, la prochaine fois, le mardi après Pentecôte. Elles discuteront entre autres la réforme de l'armée et la situation de l'agriculture. Quant à la réforme de l'armée, la lutte est engagée. Un des sujets les plus discutés est l'abandon ou le maintien de la cavalerie. Au fond, les Suisses savent très bien que les guerriers à cheval sont périssables, mais la tradition est un élément important dans une armée de milices, et le cheval trouve ses défenseurs un peu partout.

Un des résultats les plus remarqués de la première session parlementaire en 1960 a bien été le succès incontesté des nouveaux conseillers fédéraux. C'est avec une compétence sûre qu'ils ont répondu à leurs anciens collègues qui les ont élus en décembre 1959.

Hermann BOESCHENSTEIN.